



## Racing Festival

12, 13 & 14/10/2007

### CONTRAT D'EMPLACEMENT D'UN STAND

- 1) Le montage de votre stand pourra débuter le jeudi 11 octobre 2007 dès 10h00 et devra se faire impérativement avant la première course du dimanche 14 octobre, soit avant 8h00. L'exploitation sera permise du 12 au 14 octobre 2007.
- 2) L'organisateur décline toute responsabilité de toute espèce quant aux accidents et/ou incidents pouvant survenir à vous-même, à un membre de votre personnel, ainsi qu'au matériel exposé.
- 3) La présence d'un extincteur en état de fonctionnement est obligatoire dans le stand.
- 4) Aucun appareil de chauffage ne pourra être à combustion.
- 5) **AUCUN** débit de boissons/nourritures n'est autorisé.
- 6) Le raccordement électrique doit être effectué auprès de la société agréée par l'organisateur.
- 7) L'emplacement loué doit être rendu libre et propre à la fin de la manifestation.
- 8) La somme totale + 21 % de TVA représentant la location de l'emplacement sera versée avant l'épreuve au plus tard le 5 octobre 2007 au compte **ING 340-1503354-86** de **Race and Rally Organisation**. A cette date, en cas de non paiement, l'emplacement sera révoqué
- 9) Le concessionnaire est tenu de veiller personnellement à la sécurité des consommateurs aux abords de l'emplacement désigné. Il engage sa responsabilité exclusive quant à ceci.
- 10) De plus, le preneur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et s'engage à les suivre scrupuleusement.

Pour accord, le ...../...../.....

Signature : .....

## ORDER FORM / BON DE COMMANDE

NAME/NOM : .....

Surname/Prénom : .....

Firm/Société : .....

VAT n° / n° TVA : .....

Address/Adresse : .....

Zip code/Code postal : ..... Town/Ville : .....

Tel : ..... Fax : .....

e-mail : .....@.....

### Merchandising

*Stand space / Emplacement de stand*  
**55 € /meter-mètre façade + VAT (TVA)**

Minimum 3 meters / mètres

The communal tax of 35 € per meter frontage - imposed by the city of Stavelot - included /  
 La taxe communale de 35 € par mètre façade - imposée par la ville de Stavelot - incluse.

I wish to book / Je désire réserver

..... x <b>55 €</b>	..... €
+ VAT / TVA (21%)	..... €
<b>TOTAL</b>	.....€

This sum will be paid before the event by the 5th October 2007 at the latest to the **Race & Rally Organisation** account : **ING 340-1503354-86**. If this sum is not on the account on this date the reservation will be cancelled.

Cette somme sera versée avant l'épreuve, au plus tard le 5 octobre 2007 au compte **ING 340-1503354-86** de **Race & Rally Organisation**. A cette date, en cas de non paiement, la réservation sera annulée.

### A COPY WILL BE SENT TO / UNE COPIE EST A RETOURNER A :

Race & Rally Organisation asbl  
 Rue Jules Feller 1  
 BE-4800 ENSIVAL  
 ING : 340-1503354-86  
 TVA : BE 456 463 588  
 The other copy is for you /  
 L'autre copie vous est destinée

<b>Date :</b> .... / .... / ....	<b>Sign &amp; seal / Signature et cachet :</b>   
-------------------------------------	--